

# Descriptif du graphique « Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant pour la combustion d'énergie fossile par secteur »



Les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant pour la combustion d'énergie fossile par secteur (électricité et transport) présentent cette évolution :

- pour l'électricité :
  - 3,9 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2011,
  - 3,7 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2012,
  - 3,5 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2013,
  - 3,6 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2014,
  - 3,3 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2015,
  - 3,5 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2016 ;
- pour le secteur du transport :
  - 3,2 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2011,
  - 3,2 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2012,
  - 3,2 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2013,
  - 3,2 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2014,
  - 3,3 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2015,
  - 3,5 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2016.